



« La revalorisation de l'enseignement professionnel est un éternel recommencement »

Les réformes de l'enseignement professionnel se suivent et se ressemblent parce qu'elles « ne s'inscrivent dans aucun projet politique clairement formulé » selon le maître de conférences en sciences de l'éducation Vincent Troger. Tribune. Depuis la création du baccalauréat professionnel en 1985 jusqu'à la réforme actuelle de Jean-Michel Blanquer, qui promet de faire de l'enseignement professionnel « une voie d'excellence », la plupart des gouvernements ont affirmé la nécessité de réformer l'enseignement professionnel pour le « revaloriser ».

Des réformes ont été effectivement mises en œuvre. Le recul du temps montre qu'au-delà des polémiques qu'elles ont parfois provoquées, elles se sont globalement inscrites dans la continuité les unes des autres. Dès lors comment expliquer qu'après presque quarante ans de réformes effectives, la « revalorisation » soit toujours d'actualité ?

Des élèves d'origine populaire

Pour le comprendre, il faut faire un peu d'histoire. Contrairement aux lycées, collèges et écoles primaires, l'enseignement professionnel n'est pas né d'un projet politique fortement structuré. Sa naissance au milieu du XX siècle doit beaucoup à l'enchaînement de conjonctures inattendues. Sa création en 1939 sous forme de centres de formation improvisés répondait au besoin de formation accélérée de la main-d'œuvre pour les industries de guerre. Le gouvernement de Vichy s'est ensuite servi de ces centres pour former et embrigader la jeunesse populaire sans travail.

La croissance exceptionnelle des « trente glorieuses » a ensuite assuré la pérennité et le développement rapide de ces nouveaux établissements : des 45 000 élèves recrutés pendant la guerre, on passe à 300 000 en 1960 et 750 000 en 1975. Initialement nommés « centres d'apprentissage » puis rebaptisés « collèges d'enseignement technique » (CET) en 1960 et « lycées d'enseignement professionnel » en 1976, ils ont formé la main-d'œuvre qualifiée de l'industrie d'après-guerre.

Les élèves étaient tous, comme aujourd'hui, d'origine populaire. Mais ils trouvaient immédiatement du travail à la sortie de l'école, avec des salaires garantis par les conventions collectives et des chances non négligeables de promotion interne dans les entreprises.

Les industriels étaient tout à fait satisfaits que l'Etat finance la formation initiale de leur main-d'œuvre qualifiée. Les syndicats, quant à eux, soutenaient le développement d'un enseignement qui délivrait, en même temps que la formation professionnelle, un enseignement général dont l'ambition était de « former l'homme, le travailleur et le citoyen » pour reprendre un slogan de cette époque.

La fin de l'âge d'or

La fin des « trente glorieuses » sonne le glas de cet âge d'or. Le chômage, la désindustrialisation et la tertiarisation des emplois ont particulièrement affecté l'enseignement professionnel dont les principales formations étaient dédiées aux métiers de l'industrie. Les chances de promotion interne ont aussi décliné rapidement : les emplois de la hiérarchie intermédiaire des entreprises, qui avaient constitué l'horizon promotionnel des élèves de l'enseignement professionnel, ont été pourvus par les nouvelles générations de diplômés des enseignements technologiques (BTS et DUT).

Quant aux entreprises, elles ont commencé à tenir un double discours. D'un côté elles ont anticipé l'automatisation et l'informatisation du travail et réclamé une élévation du niveau de qualification de la main-d'œuvre ; de l'autre elles ont critiqué la scolarisation des formations et vanté les mérites de l'apprentissage. Dès la fin des années 1970, l'entrée dans l'enseignement professionnel change donc de sens : alors que les enfants des classes populaires des années 1950 et 1960 y

entraient pour obtenir des emplois stables avec des chances réelles de promotion, ils n'y entraient plus désormais qu'en cas d'échec au collège.

A partir des années 1980, l'enseignement professionnel pose donc aux gouvernements successifs des questions singulièrement complexes. Comment empêcher une orientation par l'échec alors que l'enseignement professionnel conduit à des emplois subalternes dans la hiérarchie du travail, plus exposés au chômage, et qu'il est devenu difficile de progresser dans une carrière sans posséder des diplômes supérieurs ?

Comment répondre aux sollicitations contradictoires des entreprises qui demandent une hausse du niveau de qualification tout en exerçant une forte pression sur les salaires, critiquent les formations professionnelles scolarisées mais n'embauchent qu'assez peu d'apprentis, et font plus profiter leurs cadres que leurs employés ou leurs ouvriers des dispositifs de formation continue ?

Comment positionner l'enseignement professionnel par rapport aux filières technologiques qui dans certains domaines sont directement concurrentes ? Comment financer un enseignement coûteux (12 700 euros par an pour un élève de lycée professionnel contre 11 000 euros pour un élève de lycée général et technologique) et concurrencé par l'apprentissage, moins onéreux ?

Les mêmes leviers

Sauf à se donner la peine d'une réflexion approfondie, une telle conjonction de contraintes parfois paradoxales laisse peu de marge de manœuvre aux politiques. Les gouvernements agissent donc tous à peu près sur les mêmes leviers : élévation du niveau et rationalisation de l'offre de formation, rapprochement avec l'apprentissage, ouverture vers les formations technologiques supérieures pour rendre l'enseignement professionnel plus attractif.

C'est la gauche qui crée le baccalauréat professionnel en 1985 ; c'est aussi un ministre de gauche, Jean-Luc Mélenchon en 2001, qui expérimente la réduction du cursus du bac pro de quatre ans (deux ans après le BEP) à trois ans (en sortie de 3). Mais c'est ensuite la droite qui généralise le cursus de trois ans pour le bac pro et ouvre l'accès de bacheliers pro aux BTS (Xavier Darcos en 2008, Jean-Michel Blanquer en 2018

Article réservé à nos abonnés Lire aussi

En 2001, Jean-Luc Mélenchon crée le label « lycée des métiers » pour encourager la mutualisation des différentes formations d'une même branche professionnelle au sein des mêmes établissements (bac pro, bac techno, BTS) et inciter les lycées professionnels à ouvrir des sections d'apprentissage.

Vincent Peillon poursuit cette politique en 2013 en créant les campus des métiers, qui élargissent le concept de lycées des métiers et mettent en réseau plusieurs établissements d'une même région, apprentissage compris. Jean-Michel Blanquer reprend la même politique en faisant des campus des métiers une priorité pour l'organisation des lycées professionnels, des filières technologiques et de l'apprentissage à l'échelle d'une région.

Mais la continuité de ces réformes est en fait le symptôme de leur principal défaut. Elles ne s'inscrivent en effet dans aucun projet politique clairement formulé. Si elles répètent sans cesse les mêmes formules, c'est surtout en raison de ce que le politiste américain Paul Pierson a appelé la « dépendance au sentier », c'est-à-dire que chaque réforme s'inscrit dans les rails de la précédente parce qu'il est trop complexe et trop difficile de changer de direction.

Variable d'ajustement

En définitive, beaucoup de décideurs sont porteurs de la même vision réductrice de l'enseignement professionnel qui leur apparaît essentiellement comme la variable d'ajustement du système éducatif : il permet de gérer l'échec scolaire à la sortie du collège en répondant plus ou moins aux demandes des employeurs. Il est de ce point de vue significatif que Jean-Michel Blanquer ait tenu les lycées professionnels à l'écart de sa réforme du lycée. Il n'est en effet pas envisagé que des enseignements des lycées professionnels soient offerts comme option du nouveau bac.

A la Libération, les sociologues Pierre Naville et Georges Friedmann avaient espéré que

l'enseignement professionnel deviendrait le vecteur de ce qu'ils appelaient un « humanisme technique ». Autrement dit, ils souhaitaient des formations qui valorisent les savoirs appliqués et les connaissances techniques tout en inscrivant leurs élèves dans des itinéraires de réussite. Un tel projet supposait, d'une part, une réflexion approfondie sur les finalités, les contenus et les méthodes, et d'autre part une réponse positive des employeurs en termes d'offre d'emplois et de carrière.

Les lycées professionnels n'offrent aujourd'hui cette possibilité qu'à une minorité de leurs élèves, entre 15 % et 20 % d'entre eux, ceux qui obtiennent un BTS ou qui trouvent un emploi dans lequel ils ont des perspectives de carrière. En s'inscrivant dans la suite des précédentes réformes, Il y a peu de chance que celle en cours n'infléchisse vraiment cette proportion, bien insuffisante pour faire des lycées professionnels la « voie d'excellence » qu'annonce Jean-Michel Blanquer. La formule risque de ne rester qu'un slogan de plus et la revalorisation de l'enseignement professionnel un éternel recommencement.

Ce texte est paru dans « Le Monde de l'éducation ». Si vous êtes abonné au Monde vous pouvez vous inscrire à cette nouvelle newsletter hebdomadaire en suivant ce lien.